

La méthode de concentration

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **33 (1904)**

Heft 2

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1038715>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

a lieu, par la nutrition, dans l'*individu* vivant, et dans l'*espèce*, par le moyen de la reproduction.

Le mouvement alternatif d'assimilation et de désassimilation étale une série récurrente de synthèses et d'analyses chimiques : la vie de l'individu est donc cyclique.

La vie de l'espèce, elle aussi, est un cycle : c'est ce que permet d'affirmer le fait de la reproduction. Le plus simple des êtres vivants élémentaires s'accroît : en grossissant et en se compliquant, il arrive à un état où il se divise, et ainsi rajeuni, il recommence la marche ascendante qui aboutit à une semblable segmentation. Dans l'être vivant, plus élevé en organisation que le plastide ou que la cellule, le fait est plus évident encore : l'individu produit un être semblable à lui, et la marche vitale de ce nouvel être trace idéalement dans le temps la même trajectoire que celle de son progéniteur et de ses ascendants. C'est une répétition, dans l'ensemble, dans la direction, le point de départ, les degrés, le terme : le cercle se referme et s'ouvre à nouveau¹. Prenons des exemples concrets : d'un fruit sort une semence, d'une semence une plante, d'une plante des fleurs, et la fleur donne un fruit.

En vain chercherait-on de *tels* cycles parmi les transformations des corps bruts : remarquons-le dès à présent, la vie se distingue par ces perpétuels recommencements, mais plus encore par d'autres caractères généraux ; c'est sur ceux-ci comme sur ceux-là que doivent porter nos conclusions biologiques qu'il convient, enfin, de formuler, en les appuyant de considérations sommaires inspirées de tout ce qui vient d'être dit.

(A suivre.)



LA MÉTHODE DE CONCENTRATION

Que n'a-t-on déjà dit, pour et contre cette méthode ? Puisque, à son sujet, les discussions n'ont pas encore pris fin et que les esprits intéressés sont loin d'être unanimement convaincus, revenons à la charge.

En général, les adversaires du Livre unique pour l'enseignement de la langue maternelle, des branches civiques, de l'histoire naturelle, peuvent se subdiviser en deux catégories : les uns critiquent de parti pris, ou pour se donner l'apparence d'une opinion, mais sans avoir expérimenté la méthode, sans connaître les résultats réels qu'on en peut obtenir, en cas d'application bien faite. D'autres ont essayé ce mode d'enseignement qui, faute de directions suffisantes ou d'étude assez

¹ Cf. A. DASTRE, *Ibid.*, p. 182-183.

approfondie, sont arrivés à des résultats peu satisfaisants, défavorables à la méthode, d'où ils ont conclu que l'innovation était à rejeter.

A tous, mais aux derniers spécialement, je m'adresse aujourd'hui, voulant par quelques remarques tirées de l'expérience et du raisonnement, éclaircir chez quelques-uns les *obscurités de la lanterne*.

Commençons par une comparaison.

Quel architecte aurait assez peu d'ingéniosité, de savoir-faire, pour accepter, en vue d'une construction d'édifice, les matériaux les plus disparates, pour poser au hasard et sans suite les pierres et les poutres ?

Or, l'instituteur est un architecte intellectuel, car c'est lui qui développe et consolide l'édifice de la raison humaine. Et s'il rassemble ses matériaux sans ordre et un peu de partout, lui sera-t-il possible de bâtir solide et durable ?

Expliquons-nous ! Enseigner, par exemple, la langue maternelle, avec des manuels aussi différents que le sont les divers livres de lecture qui ont été en usage dans nos écoles, les diverses grammaires qui se sont succédé, les innombrables petits volumes d'où l'on extrayait et extrait encore, en vue des dictées et des rédactions, des morceaux parfois très burlesques, c'est, on ne peut le nier, se servir, pour arriver à un but unique, d'ouvrages ayant relativement fort peu de ressemblance et d'unité.

Il sera facile en grammaire, par l'usage d'une foule de mots recherchés et rarement employés, de faire oublier les expressions nouvelles et pratiques, trouvées le même jour dans un chapitre de lecture, lu, expliqué et compris. La même observation s'applique à l'orthographe, à la rédaction, et même aux connaissances civiques et naturelles. Ainsi, à quoi peuvent bien servir ces textes de dictées, tirés au hasard de tous les manuels qui tombent sous la main du maître, composés de phrases détachées et souvent incompréhensibles à l'intelligence encore peu développée de l'enfant ? Mais, dira-t-on, on expliquera les mots difficiles. Ainsi, on se plaint du peu de temps, on crie à tue-tête que les programmes sont trop chargés, et l'on se donne la peine d'expliquer à l'enfant une quantité de textes n'ayant aucun rapport avec les besoins futurs de l'élève. Nous pourrions raisonner de même au sujet de la rédaction.

Si donc, nous voulons donner à l'enfant une instruction sérieuse, approfondie, pratique, étudions à fond les sujets proposés et faisons-les étudier de même. Ne cherchons pas à faire lire et comprendre beaucoup de pages, soyons moins superficiels et pour cela, ne nous contentons point d'une lecture passagère, sans application pratique. Les connaissances humaines se complètent les unes les autres et doivent former un édifice uni, durable ; voilà pourquoi, concentrons notre enseignement, employons dans ce but des matériaux

ayant entre eux des rapports réels et se perfectionnant réciproquement. Le Livre unique renferme en substance, suffisamment de matières pour donner à l'enfant, dans les branches énumérées plus haut, un développement intellectuel et moral en rapport avec les exigences nouvelles et les besoins toujours croissants des temps que nous traversons. Qu'on l'étudie et qu'on s'en serve rationnellement.

Nous reviendrons sur son emploi.

F. B.



Bilan géographique de l'année 1903

AMÉRIQUE

(Suite.)

Canada et Alaska. — L'exploitation de l'or se continue au Klondyke et sur le *Youkon* canadien, aussi bien qu'au *cap Nome*, dans la presqu'île Seward, en Alaska. Il sort annuellement des neiges polaires pour plus de 100 millions de ce précieux métal, et des bourgades de mineurs se transforment en villes à l'euro-péenne dans ces régions si longtemps délaissées.

Le règlement de la *limite contestée au sud-ouest de l'Alaska* vient de s'opérer de la manière suivante :

On sait que le territoire de l'Alaska, vaste de 1 500 000 kilomètres carrés, fut acheté en 1867 à la Russie par les Etats-Unis, qui le payèrent 35 millions de francs.

Or, la limite de l'Alaska se compose, à l'ouest, d'une ligne qui, depuis le mont Saint-Elie, suit le 141^{me} degré de longitude O. de Greenwich jusqu'à l'Océan Glacial. Cette frontière n'était pas contestée. Le différend portait sur la limite sud-ouest, qui entame le territoire canadien et lui enlève non seulement l'archipel du Prince de Galles, ce qui est admis sur toutes les cartes, mais encore la côte jusqu'à une profondeur à déterminer d'après les documents historiques.

La Commission mixte, chargée de régler ce différend, comprenait six jurisconsultes, dont trois Américains d'une part, deux Canadiens et un Anglais d'autre part. Elle a rendu sa sentence le 20 octobre 1903.

Les Etats-Unis demandaient une ligne frontière parallèle à la côte à une profondeur d'environ 35 milles (55 kilomètres) dans les terres, suivant toutes les sinuosités et englobant par conséquent toutes les baies, anses, fiords, canaux, etc., que le Pacifique creuse dans le littoral. Le Canada réclamait, au contraire, une ligne suivant les montagnes les plus rappro-